

La rivière est de plus en plus menacée

■ Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre est pratiquement bouclé. Ses conclusions ont été présentées récemment aux membres de la commission locale de l'eau du syndicat de la rivière d'Avre. Elles ne débordent pas d'optimisme... et la seule question qui prévaut est de savoir quelles solutions seront envisagées.

La nécessaire conformité du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de l'Avre avec le schéma directeur de Seine-Normandie, outil d'application de la directive cadre européenne sur l'eau, est très largement évoquée dans le document présenté par Nicolas Gueunet, animateur du SAGE de l'Avre. Ce schéma concerne quatre-vingt-seize communes, soit l'équivalent de 48 000 habitants auxquels il faut ajouter les Drouais concernés aussi au premier chef par la qualité des eaux de la rivière et des eaux souterraines qui alimentent les captages d'eau potable.

Cette procédure, très longue, engagée par le syndicat intercommunal du val d'Avre, est étendue aux bassins versants de la rivière situés dans les départements de l'Orne et de l'Eure-et-Loir. Avant l'établissement du SAGE, « aucune étude globale n'existait, » souligne Louis Petiet, président de la commission locale de l'eau. La réelle prise de conscience des risques encourus par la rivière a surgi à la suite des inondations de 1995 et de 2001. Les communes n'ayant pas les moyens de réaliser les travaux nécessaires sur le lit de l'Avre pour endiguer les risques, le syndicat intercommunal tente, avec ses faibles ressources, d'y pallier. Mais la tâche sera énorme.

Si les problèmes cruciaux se



La rivière d'Avre fait également l'objet d'une attention particulière de la fédération de pêche de l'Eure qui organise des sorties découvertes à l'intention des jeunes que les problèmes d'environnement ne laissent pas indifférents.

situent davantage en aval, du côté de Saint-Georges-Motel, par exemple, Verneuil-sur-Avre, située au cœur du bassin, n'échappe pas à certains aléas de la rivière. Les inondations y ont été conséquentes, aujourd'hui, la sécheresse fait anormalement baisser le niveau de l'Avre.

Le schéma d'aménagement propose donc divers scénarios afin de donner une vision globale des évolutions des ressources en eau et de leur gestion. Un état des lieux qui met en évidence de nombreux dysfonctionnements qui risquent même de s'aggraver dans l'avenir. On citera à titre d'exemple la vulnérabilité des captages d'eau pota-

ble, les taux de nitrates, etc. qui risquent de s'accroître en l'absence d'actions concrètes.

Une multiplicité de facteurs aggravants

Or, il est absolument nécessaire, même si la date butoir a été repoussée à maintes reprises, que le bon état écologique des masses d'eau soit atteint en 2015 en ce qui concerne l'Avre aval et médiane, et en 2027 en ce qui concerne l'Avre amont. Verneuil se situant entre les deux. La morphologie du cours d'eau, les pollutions ponctuelles, la tension quantitative, le ruissellement, l'érosion et les pollutions qui y sont associées, sont autant de facteurs identifiés susceptibles de freiner l'accès au bon état écologique de l'eau. L'évolution des activités industrielles et commerciales, des activités agricoles, des populations... sont autant de facteurs décisifs. Ce qui implique également une multiplication des stations d'épuration et, surtout, le bon fonctionnement de celles qui existent.

En terme de population, le bassin vernolien ne devrait croître que légèrement, voir stagner comme le souligne le schéma ; en revanche la population des plateaux devrait augmenter de façon sensible. Le plateau de Saint-André devrait (selon l'INSEE) voir sa population augmenter de 2000 âmes d'ici 2015, et de 4 000 d'ici 2025. En revanche, les activités économiques ne devraient avoir que peu d'influence. « Les prélève-

ments et les rejets ne devraient pas connaître d'augmentation sensible dans l'hypothèse où il n'y aurait pas d'implantation de nouveaux sites industriels. Les secteurs en expansion, BTP et services, n'ont pas de besoins importants dans le domaine de l'eau. » Certes ! Mais dans l'immédiat, le SAGE ne répond pas à la question essentielle qui concerne les moyens de stopper la pollution galopante dans le secteur aval de l'Avre. Moins d'engrais, moins de pesticides dira-t-on ; oui, bien sûr ; mais les agriculteurs ne sont pas prêts à endosser une fois de plus une responsabilité intégrale.

Quant à l'eau potable, domaine essentiellement préoccupant, l'instauration de périmètres de protection des sources devrait se révéler efficace. Deux sont envisagés dans le secteur de Verneuil : le périmètre de protection de la source Gonord (qui alimente Verneuil) et celui de la source du Breuil, exploitée par la Ville de Paris. Actuellement, 4,8 millions de mètres cubes d'eau potable sont produits chaque année dans le bassin de l'Avre et 22,5 millions de mètres cubes pour la seule ville de Paris. Et les chiffres de 2005 montrent que le rendement moyen observé sur le bassin est de l'ordre de 60 % pour Verneuil, contre 95 % pour la ville de Paris. Et chacun pompe selon ses besoins !

Jean-Claude Louva



C'est en présence du secrétaire général de la préfecture, Thierry Suquet (à gauche) que Louis Petiet, président de la commission locale de l'eau, a commenté les différentes étapes du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre.